

Réf: Dossier N° 107551

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FMA SERVICES CONSTRUCTION
INTERNATIONALE »

Siège social Abidjan, Plateau, PLATEAUU Rue du Commerce,
IMMEUBLE NABIL,, Lot 32, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 10/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FMA SERVICES CONSTRUCTION
INTERNATIONALE »

Objet : - Tous travaux de construction ;
- L'import et l'export ;
- L'achat et l'approvisionnement de matériels de construction. Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Plateau, PLATEAUU Rue du Commerce, IMMEUBLE NABIL,, Lot 32, Ilot ND

Dirigeant(s) : M FASTREL HUGUES WILLIAM (GÉRANT), M MATHIERE FRANCK JEAN-PAUL EUGENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04285 du 18/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21254/GTCA/RC/2022 du 18/05/2022

